PPL corruption internationale / Sénat

Publication: lundi 6 mai 2019 10:46

BQ, 6 mai 2019

© PPL corruption transnationale / Sénat : Le Sénat a adopté dans la nuit de jeudi à vendredi la proposition de loi de M. Jean-Pierre SUEUR, vice-président (PS) de la commission des Lois, relative à l'affectation des avoirs issus de la corruption transnationale, qui vise à lutter contre l'accapamemn de biens publics ou privés au profit d'une minorité d'oligarques qui benéficient indûment d'un enrichisement illicite. A l'échelle de la planète, la Banque mondiale estime que ces détournements représentent entre 20 et 40 milliands de dollars, soit entre 20 et 40 milliands de dollars some estitution de ces sommes aux populations victimes et ne pas laisser le sentiment de "double peine" pour celles-ci (cf. BQ du 21/03/2019).